

Formation

Accompagnateur de jeûne

Programme

La formation Accompagnateur de jeûne se réalise sous la forme d'un cours par correspondance. Elle se conclut par un contrôle de compétence et par la réalisation d'un mémoire sur un sujet déterminé avec le Dr Raphaël Perez.

La formation repose sur l'étude des ouvrages « L'hygiène vitale » et « Le jeûne », d'ouvrages numériques, complété par des vidéos d'enseignement. Elle comprend une partie théorique, une partie d'observations et de recherches personnelles réalisées sous la forme d'un questionnaire d'approfondissement.

Module 1 : L'hygiène vitale

Objet

Le module de « L'hygiène vitale » fournit les aptitudes de conseiller en hygiène naturelle basées sur l'étude du fonctionnement du corps humain dans l'évolution de la santé et des maladies.

Ce module est facultatif pour toute personne ayant déjà effectué une formation à l'hygiène vitale (justificatif à fournir). Pour toute inscription exemptée du module l'hygiène vitale, prendre contact directement par e-mail raphael.perez@coachclicsante.com

Sommaire

1. Le pouvoir d'auto-guérison (fonctionnement et limites)
2. Le véritable sens de la maladie
3. La vie des cellules de l'organisme humain
4. La toxémie
5. L'énergie vitale
6. L'énervation
7. Les symptômes aigus de la maladie
8. Les états chroniques de la maladie
9. Les grands principes pour se maintenir en santé et recouvrer la santé

Module 2 : Le jeûne

Objet

Le module « Le jeûne » fournit les aptitudes de conseiller de jeûne basées sur le fonctionnement du corps humain en état de jeûne.

Sommaire

1. Bases de biologie et de physiologie
2. Qui peut jeûner ?
3. Les régimes alimentaires
4. La préparation du jeûne
5. Le bilan de vitalité du début de jeûne
6. Le déroulement du jeûne
7. La surveillance et la conduite du jeûne
8. La reprise alimentaire
9. L'élimination des toxines au cours du jeûne
10. Durée et efficacité du jeûne
11. Jeûner pour se régénérer (l'autolyse)
12. Conseils pratiques pour jeûner
13. Les crises curatives et leur gestion
14. Les bénéfices et les limites du jeûne
15. La modulation du jeûne pour répondre à l'état et aux besoins de chaque jeûneur
16. Bien réussir son jeûne en jeûnant à son rythme
17. Situation concrètes de jeûne - mise en situation

Durée de la formation

1,5 à 2 ans (possibilité de réaliser la formation en 1 an)

Contrat de formation

Entre :

1- Le formateur :

Dr Raphaël Perez,

SARL Pleine santé, Dr PEREZ

Immeuble IBS – 24, Avenue Joannès Masset, 69009 LYON

Tél : 06 29 39 51 00 - Siret 829 391 630 00011

2- L'étudiant

Dont les coordonnées sont renseignées dans le formulaire d'inscription.

Article 1 : Objet

En exécution du présent contrat, le docteur Raphaël Perez s'engage à organiser l'action de formation intitulée « Accompagnateur de jeûne », comprenant les modules « Hygiène vitale et « Le jeûne » pour répondre à la demande de l'étudiant.

Article 2 : Nature et caractéristiques des actions de formation

L'objectif est d'intégrer :

- les fondements du fonctionnement du corps humain ;
- les différents états de santé ;
- l'évolution de la santé et des maladies ;
- l'évolution de la santé et des maladies
- le fonctionnement du corps humain en période de jeûne ;
- les bienfaits et les limites du jeûne ;
- la modulation du jeûne ;
- la personnalisation de l'accompagnement au jeûne.

Le programme de la formation est présenté dans les pages précédentes.

Sa durée est fixée à 320 heures, divisée en deux modules de 160 heures.

A l'issue de la formation, un certificat de compétence sera délivré à l'étudiant, sous condition d'avoir réalisé tous les devoirs prévus au programme et obtenu un minimum de 12/20 au travail de fin d'étude et à son mémoire. Ce n'est pas un diplôme d'état.

Article 3 : Rythme de travail

L'étudiant est libre d'adopter le rythme de travail qui convient à ses disponibilités et ses objectifs. Des devoirs rendus avec régularité sont cependant les garants d'une bonne assimilation et progression pédagogiques. Le formateur ne peut être tenu pour responsable du manque d'implication de l'étudiant dans sa formation et de sa volonté de ne pas réaliser les devoirs demandés.

Article 4 : Durée de la formation

Une durée moyenne de 9 mois de formation par module, avec un rythme d'un devoir tous les 10 jours, est fournie à titre indicatif. Elle peut fluctuer en fonction du rythme de travail de l'étudiant, mais elle ne peut dépasser 3 ans pour l'intégralité de la formation (comprenant les 2 modules). Elle peut aussi être réalisée plus rapidement si l'étudiant y consacre le temps nécessaire.

Article 5 : Prérequis

Afin de suivre au mieux la formation mentionnée à l'article 2, l'étudiant est informé qu'il est préférable de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance suivant : un niveau baccalauréat avec des connaissances scientifiques. Une formation ou des bases dans le secteur médical ou paramédical (médecin, pharmacien, infirmier, kinésithérapeute, ostéopathe, naturopathe, ergothérapeute, etc.) représentent un plus.

Article 6 : Délai de rétractation

A compter de la date de commande de la formation, l'étudiant dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter sans avoir à justifier de motif. Il en informe le formateur par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée de l'étudiant.

Article 7 : Organisation de la formation

L'enseignement est dispensé à distance. Il comprend :

- L'envoi des supports pédagogiques (livres, documents numériques écrits, vidéos) à l'adresse (postale et courriel) indiquée par l'étudiant ;
- les directives de travail et conseils nécessaires au bon déroulement de la formation ;
- Les devoirs sont à réaliser à l'écrit ou à l'oral ;
- La correction personnalisée des devoirs pour les devoirs écrits ou la réalisation de séances orales de formation (individuelles et collectives) ;
- La mise à disposition d'une assistance pédagogique tout au long de la formation ;
- Deux séances d'évaluation orale de l'évolution et de l'acquisition des compétences en milieu et fin de chaque module (uniquement si la formation est réalisée à l'écrit) ;
- Un questionnaire de fin de formation ;
- la réalisation d'un mémoire sur un sujet déterminé avec le directeur de formation.

Article 8 : L'envoi des supports pédagogiques

Dès l'enregistrement et la validation du présent contrat, un premier envoi correspondant aux supports pédagogiques et devoirs de la première partie de la formation sera expédié à l'étudiant.

Article 9 : Prix de la formation

Prix de la formation Accompagnateur de jeûne :

A partir de 2 597 euros TTC.

Tarif normal : Plusieurs plans de financement sont proposés (tarifs TTC, frais de gestion inclus, avec versement à l'échéance tous les 30 jours) : en 3 versements (1^{er} versement de 1 100 euros suivi de 2 versements de 1 295 euros, soit 3 690 euros), en 6 versements de 627 euros (3 762 euros), en 10 versements de 386 euros (3 860 euros) ou en 15 versements de 265 euros (soit 3 975 euros).

BONUS BLACK FRIDAY : 2 séances de coaching de 1h00 pour préparer votre lancement professionnel d'une valeur de 300 € (INCLUS)

Offre spéciale Black Friday 2018 (valable 23 au 25 novembre 2018)

Plans de financement proposés (tarifs TTC incluant l'offre spéciale et les frais de gestion, avec versement à l'échéance tous les 30 jours) :

- En 3 versements avec premier versement de 777 € à l'inscription, suivi de 2 versements de 910 € soit 2 597 € (~~3-990-€~~)
- En 6 versements de 447 €, soit 2 682 € (~~4-062-€~~)
- En 10 versements de 275 €, soit 2 750 € (~~4-160-€~~)
- En 15 versements de 189 €, soit 2 835 € (~~4-275-€~~)

L'offre promotionnelle spéciale rentrée 2018 est valable du 23 au 25 novembre 2018 inclus (date du cachet de la poste ou de l'e-mail contenant le bulletin d'inscription faisant foi).

Le prix de la formation comprend l'envoi des supports pédagogiques et devoirs prévus au programme, les corrections des devoirs et l'assistance pédagogique. Le prix est ferme et non révisable pendant la durée de validité du contrat

Article 10 : Interruption des paiements et suspension de la formation

En cas d'interruption d'un des paiements, ou de suspension des règlements, l'accès aux documents pédagogiques en ligne et la correction des devoirs seront bloqués.

En cas d'interruption de paiement, le service de recouvrement sera saisi pour prendre toutes les mesures nécessaires au respect de l'échéancier initialement convenu.

Article 11 : Propriété intellectuelle

Le contenu de la formation est la propriété du docteur Raphaël Perez et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction partielle ou intégrale des supports de cours, fascicules, prise de films par vidéo, caméra ou photographie est illicite et est susceptible de constituer une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal. Le stagiaire s'interdit toute reproduction ou exploitation des éléments qui constituent la formation, sans autorisation expresse, écrite et préalable du docteur Raphaël Perez, qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Par ailleurs, le docteur Raphaël Perez reste propriétaire exclusif de l'ensemble des éléments fournis lors de la formation. Le stagiaire dispose d'un droit d'utilisation personnel de tout support et de tout enseignement dispensé. Le stagiaire pourra utiliser les connaissances acquises afin de les appliquer pour toute fin personnelle ou professionnelle, néanmoins, il s'interdit de reproduire l'enseignement dispensé à titre onéreux ou gratuit.

Article 12 : Modalité de résiliation de contrat

Le présent contrat peut être résilié par l'étudiant ou son représentant légal, dans les 3 premiers mois de son entrée en vigueur par lettre recommandée au directeur pédagogique. En cas de défection ou de rupture des cours, la participation financière à cette formation demeure acquise.

Article 13 : Interruption de formation

En cas de cessation anticipée de la formation par le formateur, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : Dans les 3 premiers mois du contrat, l'intégralité des sommes versées sont remboursées. Au-delà de 3 mois, 75% des sommes versées sont remboursées. Au-delà de 6 mois de formation, 50% des sommes versées sont remboursées.

En cas d'abandon de la formation par l'étudiant pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, toute formation commencée est intégralement due.

Si l'étudiant est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

Article 14 : Cas de différends

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le Tribunal de Lyon sera seul compétent pour régler le litige.

Modèle de formulaire de rétractation

Formulaire relatif au délai de rétractation prévu par l'article L.121-20-12 du Code de la Consommation, à renvoyer au plus tard 14 jours à compter de la conclusion du contrat par lettre recommandée avec avis de réception à :

Pleine santé, Dr PEREZ

Immeuble IBS – 24, Avenue Joannès Masset, 69009 LYON

Cette rétractation n'est valable que si elle est adressée avant l'expiration du délai 14 jours prévu à l'article du Code de la Consommation, lisiblement et parfaitement remplie.

Je soussigné(e)

Nom..... Prénom.....

Adresse

Code postal Ville

Déclare renoncer au contrat :

Conclu le/...../....., avec le Dr Raphaël PEREZ

Date :/...../.....

Signature

Bulletin d'inscription

Formulaire à remplir et à renvoyer par email à raphael.perez@coachclicsante.com ou par courrier à l'adresse suivante : Raphaël Perez – 4 rue des Fuschias – 38280 Villette d'Anthon.

M. Mme Mlle (Ecrire lisiblement en lettres capitales, merci)

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : VILLE :

Pays : Tel domicile : Tel Portable :

E-mail :@.....

Date et lieu de naissance : le : / / à :

Ai pris connaissance du sommaire et des Conditions Générales de la formation et j'accepte pleinement, consciemment et sans réserve les conditions de la formation. Je m'engage à suivre la formation Accompagnateur de jeûne, sous la direction du Dr Raphaël Perez.

Reconnais avoir été informé que le contrat, en cas de fourniture à distance, ne peut recevoir, sans mon accord, commencement avant l'arrivée du terme du délai de renonciation de quatorze jour.

A cet égard, en cochant cette case, je reconnais avoir expressément demandé, vouloir commencer la formation avant la date d'expiration dudit délai.

Choisissez votre mode d'apprentissage (cochez la case de votre choix) :

Oral

Devoirs écrits (comprenant 2 séances orales de vérification des acquis par module)

Choisissez votre plan de financement

Vous bénéficiez du tarif de l'offre spéciale Black Friday 2018, comprenant la formation + le BONUS 2 séances de coaching de 1h00) pour toute inscription conformément réalisée du 23 au 25 novembre 2018 :

Offre spéciale 3 versements : 1^{er} versement de 777 € à l'inscription suivi de 2 versements de 910 € soit 2 597 € (au lieu de ~~3 990~~ €)

Offre spéciale : 6 versements de 447 €, soit 2 682 € (au lieu de ~~4 062~~ €)

Offre spéciale : 10 versements de 275 €, soit 2 750 € (au lieu de ~~4 160~~ €)

(**Offre spéciale** : 15 versements de 189 €, soit 2 835 € (au lieu de ~~4 275~~ €)

Tarifs TTC contractuels, valables 23 au 25 novembre 2018 inclus

